

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1999)
Heft:	125
Rubrik:	Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

INITIATIVES

Droits populaires : Le nombre de signatures à récolter pour qu'une initiative ou un référendum aboutisse ne sera pas modifié. Comme le Conseil national, le Conseil des États a définitivement enterré la réforme des droits populaires. Il a décidé de ne pas entrer en matière sur le projet du gouvernement. Il exige toutefois que les carences du système actuel soient rapidement supprimées.

Le Groupement pour une Suisse sans armée (GSSA) a annoncé l'aboutissement de ses deux initiatives : Sécurité au lieu de défense : pour une Suisse sans armée et La Solidarité crée la sécurité : pour un service civil volontaire pour la paix. Les deux textes ont obtenu le soutien de quelque 125 000 signatures chacun. Les deux initiatives Sortir du nucléaire et Moratoire plus ont abouti avec environ 121 000 signatures.

Le Fonds de compensation de l'AVS doit pouvoir effectuer des placements en actions étrangères dès 2001. Le Conseil fédéral s'est dit prêt à accepter une motion en ce sens de la Commission de gestion du Conseil national.

Révision de la loi sur les stupéfiants. La dépénalisation de la consommation des drogues douces en constituera le cœur. Faut-il libéraliser leur vente ? Cinq variantes sont envoyées en consultation, dont la plus audacieuse prévoit l'autorisation de toutes les drogues pour les adultes, la plus timorée se contentant de recourir au principe d'opportunité.

Le Conseil fédéral a :

- adopté l'ordonnance d'exécution de la nouvelle loi sur l'archivage qui entre en vigueur le 1^{er} octobre. Tous les organes fédéraux seront soumis à l'obligation générale d'archiver leurs documents. Nouveauté : les archives de la Confédération seront accessibles librement et gratuitement après un délai de 30 ans contre 35 actuellement.

- proposé au Parlement de ratifier la Convention de l'OIT visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

- décidé de statuer seul à l'avenir sur

l'interruption partielle ou totale de la coopération avec un État. Un département ou un office fédéral ne pourra plus agir de son propre chef. Ceci pour une plus grande cohésion en politique étrangère.

Le Conseil des États a accepté à l'unanimité le plan du Conseil fédéral pour réduire les nuisances sonores le long du réseau ferré suisse. L'ensemble des mesures qui devraient être opérées d'ici à 2015 est devisé à 1,85 milliard. Le National doit se prononcer.

sé de 4,8 % pour s'établir à 29 576 employés, tous des départs naturels. Tunnels suisses. Mise en place à la suite des catastrophes du Mont-Blanc et des Tauern, la task force helvétique confirme que les tunnels routiers du pays sont sûrs. Sur les 102 tunnels routiers et autoroutiers de plus de 60 m de longueur, seuls 4 d'entre eux doivent rapidement subir des travaux. Le comportement des automobilistes doit, lui, être rectifié.

ARMÉE

Kandersteg. Le bunker du Conseil fédéral est achevé. Le siège souterrain du gouvernement a coûté 238 millions, soit 30 millions de moins que budgétisé. La grotte prévue à l'époque de la guerre froide ne sera plus utilisée uniquement en période de guerre ou de crise. Elle pourrait servir à conserver des données électroniques ultrasensibles. Le bunker se trouve près de la rivière Kander et du sentier du Gasterntal. Après 35 ans de service, les 29 Mirages IIIS seront retirés du service de vol à la fin de l'année. L'économie annuelle de frais d'exploitation serait de 11 millions de francs. Un certain nombre rejoindra des musées suisses et étrangers, les autres feront l'objet d'une vente aux enchères en Suisse.

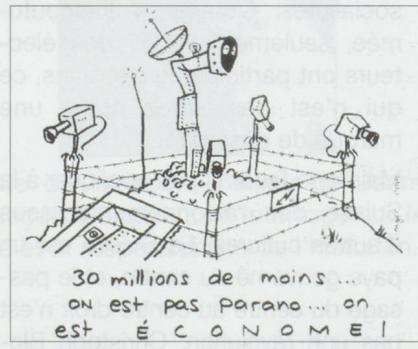


EXPO.01

Après le psychodrame qui s'est déroulé cet été, les démissions, les renvois, les salaires pharamineux, le rapport Hayek, le Conseil fédéral a décidé de faire l'Expo O1 en 2002 et cela à certaines conditions. Une forte personnalité pour une bonne direction de gestionnaire, un nouveau comité, une injection de capitaux, soit : 250 millions par le gouvernement, 300 millions qui devraient venir de l'économie privée et des économies réalisées par l'Expo O2 de 290 millions de francs. Il y aurait encore un risque, estimé par Nicolas Hayek à environ 170 millions de francs.

TRANSPORTS

Les CFF ont renoué avec le bénéfice au 1^{er} semestre 1999 après 10 ans de disette. Les voyageurs ont parcouru 5,34 milliards de km, soit +6 % par rapport au premier semestre 1998. L'abonnement demi-tarif s'est vendu à 1,92 million d'exemplaires et 220 000 usagers ont pris l'abonnement général. Le trafic marchandises a connu une hausse de 10,4 % à 27,3 millions de tonnes. L'effectif moyen du personnel des CFF a baissé



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Kosovo. Une deuxième équipe d'enquêteurs suisses non armés est partie pour le Kosovo. Formée à la demande du Tribunal pénal international, elle est composée de policiers de 6 cantons, de 2 médecins-légistes et de 2 préparateurs. Les cantons doivent être associés à la

de l'actualité suisse

politique étrangère de la Confédération. Le Conseil national a adopté la loi en ajoutant qu'un des buts de cette collaboration des cantons est de promouvoir la coopération transfrontalière. Le dossier doit repasser aux États.

JUSTICE ET POLICE

La Suisse accorde l'entraide judiciaire aux États-Unis concernant l'ancien ministre ukrainien Pavlo Lazarenko. La justice genevoise a bloqué des comptes pour 26 millions de francs. Il s'agirait d'activités mafieuses ou de détournement de fonds du FMI.

Pédophilie. Le Département de Justice et police propose que le délai de prescription de 10 ans ne commence à courir que lorsque le mineur sera devenu adulte. Les victimes pourraient porter plainte jusqu'à l'âge de 28 ans. Cette mesure figurera en toutes lettres dans le projet de révision du code pénal qui sera soumis aux Chambres avant la fin de l'année.

ASILE

7 000 Kosovars sont déjà repartis. Le flux de réfugiés n'est toutefois pas encore tari. À leur tour des Tziganes pourraient arriver cet automne.

Les cantons demandent une meilleure information sur les mesures tenant à la politique d'asile. Ils n'aiment pas être mis devant le fait accompli. Ils souhaiteraient participer aux discussions, et ne pas apprendre les intentions de la Confédération par voie de presse.

FONDS EN DÉSHÉRENCE

Commission Volker. Les réviseurs ont découvert 62 000 comptes problématiques dans les banques suisses dont 2 800 ont été vérifiés avec des listes de victimes de la Shoah a annoncé *Le Temps*. Selon le quotidien, les banquiers craignent que le rapport final de la Commission ne remette en question l'accord global conclu aux États-Unis avec les plaignants.

Les présidents des grandes banques, UBS et Crédit suisse ont demandé par lettre aux industriels helvétiques d'apporter leur contribution à l'accord conclu avec les plaignants juifs

aux USA. Ils y relèvent que l'accord leur a permis d'éviter des frais de procès et a préservé leur image.

Le Fonds spécial en faveur des victimes de l'Holocauste est bientôt épousé. Plus de 92 %, soit 250 millions de francs ont déjà été remis aux organisations partenaires chargées de répartir l'argent entre les bénéficiaires, et 106 millions ont été versés à leurs destinataires. 40 à 45 000 survivants juifs ont reçu 49 millions en Europe de l'Est. 63 000 ont touché 42 millions aux USA. 84,6 millions sont destinés aux 100 000 à 150 000 bénéficiaires juifs vivant en Israël. 29 millions ont été attribués aux victimes non juives, dont 11,7 millions ont déjà été versés...

ÉCONOMIE

Pas moins de 12 000 emplois et 3 000 places d'apprentissage ont été créés en Suisse en 18 mois. Avec 700 nouveaux postes, c'est la chaîne Mc-Donald qui arrive en tête des créateurs d'emplois.

Les banques emploient 3 % des Helvètes et génèrent plus de 10 % de la création totale de valeur. Entre 1991 et 1997, l'emploi dans le secteur bancaire a diminué de 1 % par an. Swatch. Le groupe horloger biennois a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 1999. La forte croissance des montres terminées a compensé le recul de la production des mouvements et composants horlogers. En outre, Swatch rachète Bréguet et renforce ainsi sa position sur le marché haut de gamme.

Sulzer industries supprimera 2 000 emplois sur 19 000 d'ici à fin 2001. La Suisse supportera la moitié de ces coupes. Il y aura des licenciements. Winterthur est sous le choc. Au vu des affaires de dopage, le Crédit suisse renonce à sponsoriser le Tour de Suisse, le Tour de Romandie et l'équipe suisse. Le cyclisme perd 3 millions de francs. La banque va investir dans le football et dans l'hippisme.

Le travail au noir a progressé cette année en Suisse. Il représentera

probablement 8,3 % du PIB en 99, soit plus de 31 milliards de francs.

Jürg Schmid sera le nouveau directeur de Suisse Tourisme.

Les exportations de l'industrie pharmaceutique 1998, ont crû de 9,8 % à 18,4 milliards de francs, confortant la Suisse au 1^{er} rang mondial des exportateurs de médicaments.

SCIENCE, NATURE

Les fumeurs suisses pourront bénéficier du premier traitement antitabac dépourvu de nicotine. Cette pilule baptisée Zyban sera mise en vente cette année encore.

22 cas de Sida ont été déclarés en Suisse en juillet dernier portant le chiffre à 141 cas depuis le début de l'année. 6 660 cas ont été déclarés depuis 1983. 24 personnes sont mortes depuis le mois de janvier et 4 864 depuis 1984. Les décès sont en recul depuis 1995.

Les précipitations ont atteint des records les 6 premiers mois de cette année sur une grande partie des Alpes et du Plateau central et oriental. Sur un quart du territoire, il n'était en effet jamais tombé autant de pluie et de neige depuis 1940.



MON SECRET ? LES BOITES DE NUIT ET LA FONDUE !

La chauve-souris la plus âgée d'Europe a été découverte en Valais. Il s'agit d'un mâle de petit murin (*Myotis blythii*), une espèce de chauve-souris méridionale qui a atteint l'âge de 33 ans. Elle a été trouvée dans les combles de l'église de Fully en Valais central.

NB. Tous les francs cités sont des francs suisses.

Henriette Nicolet